



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION SPECIFIQUE dite – PASSERELLE

Véhicule de transport de marchandises d'un PTAC de plus de 3,5 tonnes

PRESENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de marchandises par : le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, la connaissance, l'application et le respect des réglementations du transport et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport.

OBJECTIFS

- ✓ Se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- ✓ Connaître, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, sécurité routière, sécurité environnementale, le service et la sécurité des marchandises

PUBLIC CONCERNE

Tout conducteur titulaire d'une formation initiale dans le transport de voyageurs (FIMO, TP, BEP...), désirant exercer dans le domaine du transport de marchandises.

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

Être titulaire d'un permis C1 ou C, C1E ou CE en cours de validité

Avoir validé une formation initiale (FIMO, TP, CFP, BEP, Bac Pro, Attestation valant équivalent) dans le transport de voyageurs

Être âgé d'au moins 21 ans

Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DUREE DE LA FORMATION

5 jours en continu soit 35 heures

LIEU DE LA FORMATION

Dans nos centres de Bouliac et Bon-Encontre

MODALITES PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYEN MOBILISES

Moyens audio-visuels (vidéo projection)

Véhicules de catégorie C1, C ou CE

Aire de manœuvre

Zones de circulation adaptées aux parcours types professionnels

Méthodes magistrale et interrogative, pour les enseignements théoriques

Exercices en sous-groupe pour les enseignements pratiques hors circulation

Audit de conduite

Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour le perfectionnement en circulation

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Test initial d'auto-évaluation (QCM)

Exercice de contrôle continu

Test final (QCM)

Auto-évaluation au fil des compétences

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de formation

Délivrance de la carte qualification conducteur CQC (après réussite aux examens)



INTERVENANTS

La formation est assurée par des formateurs spécialisés dans la conduite de poids lourds

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

David LEFIN

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap :

Valérie BERNARD

valerie.bernard@sc-formation.fr

05 32 09 12 90

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est communiqué sur demande et disponible sur le site internet :

<https://www.securiteconduite.fr>

COUT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après :

Réception de la convention de formation signée

Acceptation de devis avec la mention « bon pour accord »

Le cas échéant, réception de l'accord de financement.

L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code RNCP/RS : RS5769
- Nom du certificateur : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
- Date d'enregistrement : 23-12-2021



CONTENU DE LA FORMATION

Accueil et présentation de la formation.

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :

- Caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises.
- Perfectionnement à une conduite sûre et économique et sur l'optimisation de la consommation de carburant.
- Chargement, arrimage et manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.

Thème 2 : Application des réglementations (actualisation des connaissances) :

- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers.
- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location et transport en compte propre) en national et en international, et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :

- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment des exercices pratiques et études de cas permettant une approche des situations à risques
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Le franchissement des passagers à niveaux

Thème 4 : Service logistique (actualisation des connaissances) :

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service.
- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché.

Évaluation et synthèse

- Évaluation des compétences acquises (tests théoriques et pratiques).
- Synthèse du stage et remise de l'attestation de formation.
- Information sur la demande de carte professionnelle sur Hub Pro Transport pour les conducteurs validés.

DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE

SITE INTERNET : <https://www.securiteconduite.fr>